

Synthèse

En 2020, 6 346 000 femmes résident en Île-de-France : elles représentent 52 % de la population francilienne. Identique à celle mesurée à l'échelle nationale, cette proportion varie quelque peu selon les départements, de 51 % dans l'Essonne et la Seine-Saint-Denis à 53 % à Paris. L'espérance de vie à la naissance des femmes, à 85,2 ans, est nettement supérieure à celle des hommes, à 79,7 ans. Aussi les femmes sont-elles davantage surreprésentées dans la population âgée : 61 % des personnes de 75 ans ou plus sont des femmes.

Les modes de cohabitation évoluent tout au long de la vie. Les jeunes femmes quittent le domicile parental plus tôt que les hommes, mais plus tard que dans les autres régions métropolitaines. Elles s'installent plus fréquemment en couple. En 2020, 54,5 % des jeunes femmes franciliennes âgées de 20 à 24 ans résident chez leurs parents, contre 63,7 % des jeunes hommes du même âge (respectivement 42,5 % et 54,0 % en France). Entre 25 et 29 ans, 50,5 % des femmes déclarent vivre en couple (61,7 % en France), alors que seuls 35,2 % des hommes sont dans ce cas (43,5 % en France). Au sein de la région, les départements de grande couronne sont ceux où les jeunes femmes vivent le plus souvent en couple. Comparativement à ces territoires, occuper un logement seule ou en colocation est plus fréquent lorsque l'on habite en petite couronne, et plus encore à Paris.

L'âge moyen à l'accouchement des jeunes femmes franciliennes s'est accru régulièrement au cours des 20 dernières années, passant de 30,3 ans en 2000 à 32,0 ans en 2020. Il reste d'un an environ supérieur à celui observé au niveau national (respectivement 29,3 et 30,8 ans).

Avant 65 ans, les femmes vivent moins souvent seules que les hommes. La situation s'inverse après 65 ans, les hommes étant moins touchés par le veuvage. Dans la région francilienne, comme en France, les femmes de plus de 65 ans vivent deux fois plus souvent seules que les hommes. Les femmes sont par ailleurs davantage concernées par la vie en service de moyen ou long séjour (Ehpad par exemple), en particulier pour les âges les plus avancés. Parmi les femmes de 85 à 94 ans, 16 % vivent dans une telle institution, contre 9 % des hommes du même âge.

En terminale, les jeunes filles scolarisées en Île-de-France sont proportionnellement plus nombreuses en filière générale (55 %), autant en filière technologique (49 %) et moins en filière professionnelle (41 %). Les proportions sont équivalentes au niveau national. Les choix de spécialités en terminale apparaissent également très genrés. En lycée général, trois élèves sur quatre qui suivent des spécialités de sciences humaines (littérature, philosophie, langues et cultures étrangères et régionales) sont des jeunes filles. En revanche, leur proportion n'est que de 42 % en spécialité de mathématiques, comme au niveau national, et plus faible encore dans les deux spécialités techniques (sciences de l'ingénieur, 16,4 %, et sciences du numérique, 15,2%), bien qu'au-dessus de la moyenne nationale (13,6 % et 13,0 %). Les jeunes femmes entre 25 et 34 ans sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les jeunes hommes. L'écart est de dix points au niveau national : 53,5 % contre 43,3 %. En Île-de-France, la proportion de détenteurs de diplômes est globalement plus élevée, et ce sont près de deux jeunes femmes sur trois (65,7 %) qui ont parachevé des études dans l'enseignement supérieur, contre 57,5 % pour les jeunes hommes.

En 2020, 73,9 % des Franciliennes âgées de 15 à 64 ans se déclarent en activité, c'est-à-dire soit en emploi soit au chômage, contre 79,1 % des hommes, soit 5,2 points d'écart. Cette différence est plus prononcée en Seine-Saint-Denis, avec un écart de 8,6 points (respectivement 68,5 % et 77,1 %), et plus faible, autour de 4 points, à Paris, dans les Hauts-de-Seine et en Essonne. Alors que les hommes âgés de 25 à 49 ans déclarent plus souvent un emploi, les femmes se déclarent davantage au chômage ou inactives. Le temps partiel demeure en grande majorité féminin. En 2020, 12,3 % des femmes âgées de 25 à 49 ans travaillent à temps partiel en Île-de-France : c'est 2,4 fois plus que les hommes (5,1 %). La présence d'enfants va de pair avec davantage d'emploi à temps partiel chez les femmes, phénomène que l'on ne retrouve pas chez les hommes.

En Île-de-France, le salaire net annuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) des femmes est de 35 742 euros en 2021, soit inférieur de 16,1 % à celui des hommes. Les écarts de salaires versés sont plus marqués à Paris (23,5 %) mais aussi dans l'ouest de la région, atteignant 26,6 % dans les Yvelines et 21,7 % dans les Hauts-de-Seine. Alors que les femmes sont proportionnellement plus souvent employées (33,6 %, soit 2,1 fois plus que les hommes) ou professions intermédiaires (21,0 %, soit 1,3 fois plus), les hommes sont très surreprésentés parmi les ouvriers (27,9 %, soit 3,8 fois plus que les

femmes). Hommes et femmes sont presque aussi nombreux à accéder aux postes de cadre (40,1 % contre 38,0 %). À catégorie socioprofessionnelle donnée, le salaire net annuel moyen en EQTP des hommes est supérieur à celui des femmes en Île-de-France : +0,3 % pour les employés, +9,2 % pour les professions intermédiaires, +16,4 % pour les ouvriers et +22,9 % pour les cadres. De plus, les écarts salariaux s'accroissent avec l'âge, allant de 5,8 % chez les 25-34 ans, à 9,9 % chez les 35-49 ans puis à 21,3 % chez les 50-64 ans.

Ces écarts de salaire expliquent en partie que les femmes en situation de monoparentalité aient des revenus plus faibles et soient plus exposées à la pauvreté. Alors que 16,1 % de la population de la région vit sous le seuil de pauvreté en 2021, c'est le cas de 26,5 % de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Ces proportions sont respectivement de 14,9 % et 31,9 % pour la France métropolitaine. Le niveau de vie médian s'établit dans la région à 18 740 euros annuels par unité de consommation pour les familles dont une femme assure seule la garde des enfants, contre 25 210 euros pour l'ensemble de la population de la région (17 140 et 23 080 euros en France métropolitaine).

D'autres éclairages peuvent être donnés sur les différences observées selon le genre. Par exemple, les hommes et les femmes se distinguent également par leurs pratiques sportives. Les femmes constituent le tiers des licenciés des fédérations sportives de la région Île-de-France, avec des disparités importantes selon les disciplines. Ainsi, les femmes ne représentent en 2022 que 8 % des licenciés de la Fédération de football de la région, alors qu'elles constituent la grande majorité des licenciés de la Fédération d'équitation (83 %).

Enfin, et malgré les réglementations adoptées sur ces questions, la parité n'est pas encore atteinte dans la vie publique. Si les modes de constitution des listes permettent aux femmes de représenter 46 % des conseillers municipaux en Île-de-France, plus des trois quarts des maires sont des hommes.